

LEA31 - Bloc de boîtes aux lettres collectives, extérieur, normalisé GRADE 3 NF D 27-405

Caractéristiques principales :



- Dispositions de 2 à 20 boîtes
- En tube galvanisé mécano-soudé de section 20x20 mm

Serrure.

- Serrure provisoire pour l'ouverture totale en laiton poli

Structure.

- Interchangeable, ouverture à la française
- Charnière axe Ø 6 mm
- Volume utile / case : 260x263x360 mm

Vantail collectif.

- Verrouillage par fermeture multi-ancrage à tringle (2 points d'ancrage)
- Tringle déjà montée
- Volume utile / case : 260x263x360 mm

Les + :

- Garantie anticorrosion 10 ans, y compris en bord de mer, testée suivant NF EN 1670
- Conforme NF D 27-405
- SAV possible et facile grâce à la conception du produit
- Tableau de clés pour faciliter la distribution des clés aux résidents
- Fiche FDES disponible

Portillon individuel:

- Embouti, interchangeable, en tôle d'acier galvanisé 14/10ème
- Fenêtre d'introduction du courrier avec volet et herse antivol
- Charnière intégrée et fonction antidégondage
- Porte-étiquette en polycarbonate, affleurant et inviolable en façade (100x25 mm)
- Serrure à paillettes, en alliage de zinc, 500 combinaisons sécurisées, fournie avec 2 clés
- Fermeture par came batteuse renforcée de 35/10ème d'épaisseur
- Antivandalisme Grade 3 = résistance à l'arrachement : 60 kg (voir schéma ci-dessous)

Coffre du bloc :

- En tôle d'acier galvanisé 10/10ème

Finition :

- Habillage plat angulaire, en tôle d'acier galvanisé 14/10ème
- Peinture poudre polyester, 22 coloris disponibles et autres RAL en option
- Toit incliné à 5° intégrant un rejet d'eau (sauf encastrement)



Les grades de résistance au vandalisme :

Les boites aux lettres collectives doivent résister aux essayes d'ouverture en force côté serrure et côté charnière (A), ainsi qu'à l'essai d'arrachement par la fenêtre d'introduction du courrier (B).

En fonction du résultat des essais, s'obtient le classement suivant :

- grade 1 : effraction grade 1 de la norme + (B = 15 kg)
- grade 2 : vandalisme grade 2 de la norme + (B = 22 kg)
- **grade 3 : vandalisme (C = 20 kg) (A = 40 kg) + (B = 60 kg)**

Configurations .

1*2	2*2	3*2	4*2
693 mm			
425 mm 17 kg	710 mm 25 kg	1090 mm 35 kg	1375 mm 57 kg

Profondeur des blocs : 385 mm

hauteur de pose conforme du sol au bas des ensembles : 1056 mm

1*3	2*3	3*3	4*3
978 mm			
425 mm 22 kg	710 mm 33 kg	1090 mm 47 kg	1375 mm 72 kg

hauteur de pose conforme du sol au bas des ensembles : 770 mm

1*4	2*4	3*4	4*4
1263 mm			
425 mm 27 kg	710 mm 44 kg	1090 mm 56 kg	1375 mm 86 kg

hauteur de pose conforme du sol au bas des ensembles : 485 mm

1*5	2*5	3*5	4*5 *
1548 mm			
425 mm 34 kg	710 mm 49 kg	1090 mm 67 kg	1375 mm 101 kg

hauteur de pose conforme du sol au bas des ensembles : 199 mm

* uniquement pied à sceller (si pose sur pieds)



Accessibilité PMR



Pour la conformité à la loi Handicap, respectez les hauteurs de pose indiquées du sol au bas du bloc.



En cas d'encastrement, le toit est plat : retirer 33 mm des cotes de hauteur indiquées. Prévoir également 10 mm de jeu en hauteur et en largeur.